

FFCAM - la Fédération française des clubs alpins et de montagne

Qui sommes –nous

Créé en 1874, le Club alpin français (CAF) est l'une des plus anciennes associations consacrées à la pratique et à la connaissance de la montagne sous tous ses aspects.

En 1996, le Club alpin devient fédération sportive. Elle prend le nom de Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) en 2004.



Notre mission

Fédération multi-sports, la Fédération française des clubs alpins et de montagne propose des activités variées à pratiquer en montagne : alpinisme, randonnée, escalade, ski de montagne, raquettes, sports aériens, vélo de montagne, descente de canyon, spéléologie, etc.

La FFCAM se donne pour mission de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne. Dans cet esprit, elle contribue à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement du territoire et à la protection du milieu naturel, à l'élaboration et à la transmission d'une culture montagnarde.

En tant que licencié à la FFCAM, vous disposez d'un espace personnel qui vous permet :

- de mettre à jour tout au long de l'année vos coordonnées - adresse postale, adresse mail et téléphone,
- d'inscrire le téléphone et le nom de la personne à prévenir en cas d'accident, du représentant légal pour les licenciés mineurs,
- de télécharger votre attestation d'assurance et de l'imprimer,
- de télécharger vos brevets fédéraux et attestations de formation,
- de gérer l'organisation de vos sorties clubs & de vos formations (réservé aux bénévoles des clubs).

Il suffit de vous munir de votre "numéro de licence" et de votre "code internet" figurant sur votre licence fédérale et sur votre appel individuel de cotisation. À la première connexion, vous êtes invité à redéfinir votre "code internet".

Période de validité d'adhésion

Durant l'année, l'adhésion prend effet dès le versement de la cotisation et cesse au 30 septembre 2021 à minuit.

La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre 2021.

Les avantages de l'adhésion

Bénéficiez des avantages de la FFCAM :

Pour une pratique de vos activités plus autonome et responsable

- une [assurance adaptée](#) à vos pratiques sportives,
- l'accès aux [stages et formations](#) organisés par les clubs,
- Participation aux activités proposées par votre club : sportives, culturelles, associatives

Pour un accès privilégié dans nos refuges et chalets

- Pour tous, dans les [refuges](#) gérés par la FFCAM (jusqu'à 50% de réduction pour les adultes, jusqu'à 75% pour les jeunes, gratuité pour les moins de 8 ans en famille)
- Des prix réduits dans tous nos [chalets de montagne](#)
- Des réductions dans les [refuges des clubs alpins européens](#) (selon accords de réciprocité)

Pour une information ouverte à la vie associative et au milieu montagnard

- Des réductions significatives à la revue [La Montagne et Alpinisme](#), première revue française de montagne
- accès gratuit au [Centre national de documentation Lucien Devies](#) (au siège de la FFCAM à Paris),

- Informations sur l'ensemble des opérations organisées par nos clubs et partenaires : rassemblements jeunes, grands parcours, soirées cinéma, « fête de la montagne »,...

Avantages spécifiques auprès de nos partenaires (offres et tarifs privilégiés)

- Accords passés par de nombreux clubs avec des murs d'escalade, des stations de ski et magasins de sport, permettant d'obtenir des réductions tarifaires
- Avantages auprès de nos partenaires : [Allibert](#)
[Trekking](#), [Cap'vacances](#), [Stages Expéditions](#),
- Une réduction de 15% au [chalet de Tignes](#).
- [Magasins Expé](#) (10% de réduction)
- [Réductions sur vos forfaits dans plus de 40 stations de ski.](#)

Et pour finir... un accès aux produits de la [boutique de la FFCAM](#) !